



© DR

« Un engagement à former 12 000 alternants sur trois ans »

Pascal Picault, directeur de Formaposte Île-de-France, le centre de formation de La Poste.

Formaposte existe depuis 2008. Pourquoi le groupe La Poste mise-t-il sur l'alternance ?

Pour trois raisons : accueillir de nouveaux collaborateurs a d'abord toujours été dans l'ADN de La Poste. Nous nous considérons aussi comme employeur responsable par rapport à la société, afin de préparer les alternants à intégrer le marché du travail. Enfin c'est une obligation légale : en tant que grande entreprise, nous devons avoir plus de 5 % d'alternants dans nos effectifs. Ce triptyque a été formalisé dans le contrat génération de La Poste avec un engagement à former 12 000 alternants sur trois ans au plan national, pour la période 2013-2015.

Quel type de public est concerné ?

Chaque année, 10 000 personnes s'inscrivent sur notre site. Nous avons pour but de faciliter cette démarche pour tout un chacun, dans le cadre de notre charte de non-discrimination. Les métiers de La Poste attirent grâce à notre image de confiance. Chacun peut bénéficier d'une formation, avec à la clé un diplôme reconnu par l'État, du CAP au master.

Quels sont les débouchés des cursus proposés par Formaposte ?

Nous avons toujours considéré l'alternance comme une possibilité d'intégrer facteurs, conseillers financiers et commerciaux, avec un emploi potentiel à la clé. Mais nous accompagnons aussi les alternants vers l'insertion dans d'autres entreprises. Nous sommes dans une démarche de responsabilité en préparant les alternants à se diriger vers d'autres métiers parallèles.